

# 1958 : la CGT face à de Gaulle

**« Durant trois semaines, la classe ouvrière a mené un combat acharné pour la défense de la République et des libertés ouvrières et démocratiques. » Ainsi s'exprime Benoît Frachon, dans *Le Peuple* du 1<sup>er</sup> juin 1958, à l'issue d'une période de rudes batailles qui a vu le général de Gaulle s'installer au pouvoir sur fond d'aggravation de la guerre d'Algérie, de radicalisation à droite et de renoncements à « gauche ».**

(1) Le 28 février, Guy Mollet a lancé un appel solennel aux Algériens et proposé le triptyque « cessez-le-feu, élections, négociations. » En mars, la Tunisie et le Maroc accèdent à l'indépendance.

(2) Sur ces questions, cf. André Narritsens, « 1956 : la CGT et les événements de Hongrie », Cahiers de l'IHS-CGT, n° 98, juin 2006.

(3) Des ministres SFIO participent à ces deux gouvernements.

(4) Le Mouvement républicain populaire est d'essence démocrate-chrétienne.

(5) Sur le poujadisme, cf. André Narritsens, « Regards sur le poujadisme », Cahiers de l'IHS-CGT n° 88, déc. 2003.

La crise politique d'avril-mai 1958 trouve ses sources essentielles dans la poursuite et l'aggravation de la guerre d'Algérie – aux conséquences budgétaires lourdes – et dans le refus de mettre en œuvre une politique de gauche que permettait pourtant le résultat des élections législatives du 2 janvier 1956. La SFIO a, en effet, écarté la perspective d'un nouveau Front populaire que réclamaient la CGT et le Parti communiste.

Au lendemain de ce scrutin, le président du Conseil, le socialiste Guy Mollet, obtient du Parlement des pouvoirs spéciaux qui lui permettent de rechercher une solution négociée en Algérie, où la guerre fait rage depuis quatre ans. Mais il ne tient pas ses engagements<sup>(1)</sup> et aggrave la guerre en mobilisant le contingent : de janvier à juillet 1956, les effectifs présents en Algérie passent de 200 000 à 400 000 hommes. En mai, la durée du service militaire est portée à vingt-sept mois. Les lourdes dépenses de guerre conduisent le pouvoir à développer une politique économique et sociale qui n'entend pas les revendications de la classe ouvrière. À l'automne 1956, la tension internationale monte d'un cran suite à la désastreuse expédition de Suez et à la dramatique crise hongroise, qui provoque un déchaînement anticommuniste dont les traces se feront durablement sentir dans les champs syndical et politique<sup>(2)</sup>.

Démissionnaire le 21 mai en raison du refus de confiance sur ses projets destinés à couvrir les dépenses

de guerre, Guy Mollet est remplacé par le radical Maurice Bourgès-Maunoury à qui Félix Gaillard, lui aussi radical<sup>(3)</sup>, succède le 6 novembre 1957. Le gouvernement Bourgès-Maunoury, sous direction radicale, comprend des ministres socialistes et « indépendants », le gouvernement Gaillard y ajoute des ministres MRP<sup>(4)</sup>. Le 14 mai 1958, après une longue crise ministérielle de trente-cinq jours, le MRP Pierre Pflimlin forme un gouvernement associant radicaux et indépendants.

La fragilité des cabinets qui se succèdent de juin 1957 à mai 1958 jette le discrédit sur les institutions. Le grand capital appelle de ses vœux une réforme constitutionnelle apte à renforcer l'intégration du pouvoir économique et du pouvoir politique afin de favoriser le profit. Présentant ses vœux, le 1<sup>er</sup> janvier 1958, le président de la République, René Coty, déclare : « *Nos institutions fondamentales ne sont plus accordées au rythme des temps nouveaux.* » À l'extrême droite, les défenseurs de l'impérialisme français s'agitent, appuyés par les poujadistes<sup>(5)</sup>, et prônent de plus en plus ouvertement le recours à un « homme providentiel ». Au début de l'année 1958 est lancée une campagne pour un « *gouvernement de salut public* » et le gaulliste Jacques Soustelle, ancien gouverneur général d'Algérie en 1955-1956, y ajoute le « *recours à de Gaulle* ».

Ces projets suscitent l'inquiétude. Le « *danger de pouvoir personnel* » est de plus en plus souvent évoqué. En Algérie, la « *bataille d'Alger* » menée depuis le 7 jan-



DR: IHS-CGT



DR: IHS-CGT

À gauche, un véhicule de la Croix-Rouge détruit à Sakhiet-Sidi-Youssef. Ci-dessus, à Alger, le 16 mai 1958, la foule écoute la retransmission du discours du général de Gaulle.

vier 1957 a creusé le fossé entre « musulmans » et Européens. Le 8 février 1958, l'aviation française, visant un cantonnement de l'Armée de libération nationale algérienne, bombarde le village tunisien de Sakhiet-Sidi-Youssef, faisant 75 morts et 80 blessés, surtout des femmes et des enfants. La rupture des relations diplomatiques avec la Tunisie s'en suit et une médiation internationale est tentée. Le gouvernement Gaillard ne survivra pas à l'affaire.

### Le « complot » du 13 mai

Dans ce contexte, la CGT – qui ne ménage pas ses efforts pour ouvrir en Algérie la voie à une solution négociée qui prenne en compte la revendication d'indépendance – ne donne pas quitus aux politiques antisociales conduites par les gouvernements successifs. À la veille de la crise de mai, d'importantes actions de grève pour l'augmentation des salaires et traitements se sont déroulées dans le secteur nationalisé (selon une estimation de la CGT, 700 000 travailleurs y auraient participé) et « la même effervescence » se ferait sentir dans les entreprises privées<sup>(6)</sup>. Au lendemain de la démission du gouvernement Gaillard, la CGT rappelle que la crise qui s'ouvre doit être résolue à partir d'une politique générale qui « renonce à réduire le pouvoir d'achat des travailleurs, fasse droit à leurs légitimes revendications et comporte les mesures nécessaires pour juguler la hausse inflationniste et spéculative des prix et conjurer le danger de récession et de chômage ». Dans *La Vie ouvrière* du 14 mai, René Duhamel, secrétaire général adjoint de la Fédération postale, signe un éditorial intitulé : « La véritable solution de la crise gouvernementale, c'est l'affaire de la classe ouvrière ! »

Le lundi 12 mai, alors que Pierre Pflimlin (MRP) s'appête à présenter son gouvernement à l'Assemblée nationale, les ultras d'Alger appellent à la constitution

d'un gouvernement de Salut public et menacent d'une grève générale illimitée. Le 13 mai s'ouvre à l'Assemblée nationale le débat d'investiture qui, dans la nuit, débouche – grâce à l'abstention des communistes<sup>(7)</sup> – sur la formation du gouvernement. À Alger, les ultras donnent l'assaut au siège du gouvernement général, bientôt rejoints par le général Massu et ses parachutistes. Un « Comité de salut public » est formé, qui en appelle à de Gaulle. En soirée, Benoît Frachon dénonce le « coup de force militaire d'Alger » et la grave menace qu'il fait peser sur la République. Il appelle les travailleurs à la riposte et à l'union de toutes les centrales syndicales pour « barrer la route à la dictature et au fascisme », car « le moment est venu de réaliser cette union totale. »

Le 14 mai à midi, la CGT réaffirme la volonté des travailleurs de poursuivre l'action pour leurs revendications, souligne que la solution de la question algérienne constitue la clé de bien des problèmes et les appelle simultanément à agir dans l'unité la plus large : « Union et action sont les impératifs pour assurer la victoire contre les ennemis de la liberté et de la République. » Aussitôt, dans l'après-midi du 14, des débrayages se produisent dans le Nord (bâtiment et métallurgie), à Saint-Nazaire (où 12 000 métallurgistes manifestent dans l'unité), à Paris où une soixantaine d'arrêts de travail sont enregistrés. On manifeste dans plusieurs localités de la banlieue parisienne et les premiers comités antifascistes surgissent. La CFTC, FO, la Fédération de l'éducation nationale (FEN) et le Syndicat national des instituteurs (SNI) dénoncent de leur côté les dangers qui menacent la liberté et demandent aux travailleurs de « se tenir prêts ».

Le 15 mai, les factieux d'Alger créent un Comité pour toute l'Algérie et le général Raoul Salan, jusque-là en retrait, fait acclamer de Gaulle au moment même où celui-ci publie une déclaration retentissante dans laquelle il proclame : « Je me tiens prêt à assumer les pouvoirs

(6) Rapport présenté par Benoît Frachon le 11 juin 1958 devant le CCN et publié dans le n° 558 du *Peuple* (15 juin 1958).

(7) Cette décision intervient après la déclaration de Pflimlin affirmant qu'il ne cédera pas devant les factieux. Notons que le 13 mai, les éditions de *L'Humanité* et de *L'Avant-garde* ont été saisies.



DR: IHS-CGT

**Rassemblement à Saint-Chamond, après l'attentat contre la Bourse du travail.**

de la République. » Les appels à l'action lancés la veille par la CGT et ses Fédérations rencontrent, le 16, un grand écho. Un « Comité pour la défense de la République » est créé, qui regroupe dix-huit organisations mais exclut la CGT et le Parti communiste. La CFTC et FO, non seulement refusent l'unité d'action et poussent à l'attentisme, mais jettent la suspicion sur la CGT

et le Parti communiste lorsqu'elles appellent « *tous les travailleurs à se tenir prêts à barrer la route à tout fascisme comme à toute entreprise, d'où qu'elle vienne* (nous soulignons), *contraire à la Constitution* ». Elles récusent « *tout geste prématuré ou improvisé* ».

### Défendre la République

La CGT dénonce ces attitudes qui divisent les républicains « *au moment où leur union est d'une importance décisive et font ainsi le jeu des factieux* », alors que « *l'unique but de la CGT est la défense des libertés et des institutions de la République* ». (8) Dans cette phase, elle mobilise le répertoire unitaire de l'antifascisme d'avant-guerre, fait explicitement référence à février 1934, écrit et fait scander : « *le fascisme ne passera pas !* ». Alors que les mobilisations de rue se développent, le gouvernement interdit les cortèges. La CGT, soucieuse d'éviter provocations et affrontements, appelle pour le lundi 19 (9) à des débrayages accompagnés de rassemblements et à la création de comités antifascistes. Au soir du 19 mai, elle recense plusieurs centaines de milliers de participants aux différents débrayages de la région parisienne (dont 150 000 métallurgistes dans près de 600 usines), l'arrêt total du trafic du métro et des autobus durant près de trois heures et de très fortes mobilisations dans la région marseillaise. FO et la CFTC ont, certes, redit leur volonté de défendre la République mais n'ont pas appelé à l'action. La FEN, de son côté, évoque la perspective d'une grève générale...

Le 19 mai est, à bien des égards, une importante charnière dans la période. Au cours d'une conférence de presse, le général de Gaulle confirme sa candidature au pouvoir et se refuse à condamner les factieux. La CGT, tirant les conséquences politiques de cette position, déclare : « *De Gaulle est au centre de la sédition d'Alger*

*et, s'appuyant sur elle, pose sa candidature au pouvoir personnel contre le gouvernement de la République, contre la représentation nationale. Aucune équivoque n'est plus possible, aucune hésitation admise : la République est menacée par lui et les factieux qui le suivent, et, avec elle, l'ensemble des libertés démocratiques.* » Face au danger, la CGT déclare que « *la défense de la République pourra exiger le recours à la grève générale* » et se dit « *prête à se consulter avec les autres centrales, tant en ce qui concerne l'action unie dans l'imédiat que la préparation de la grève générale* ». (10)

Le gouvernement, qui a obtenu le 20 mai la reconduction des pouvoirs spéciaux, cède aux pressions en proposant que l'Assemblée nationale discute d'urgence un projet de loi... sur la révision de la Constitution. L'initiative surprend mais, au fond, elle participe des manœuvres en cours afin d'ouvrir la voie du pouvoir au général de Gaulle. Le 22 mai, Antoine Pinay, leader des « indépendants » et politicien aguerri de la IV<sup>e</sup> République, rencontre le général dans sa retraite de Colombey-les-deux-Églises, puis confère avec Pierre Pflimlin à Matignon. Le 26, Pflimlin rencontre de Gaulle à Saint-Cloud. D'évidence, on recherche les moyens de donner une apparence légale à la prise du pouvoir par de Gaulle.

Cependant, en Afrique du Nord, la situation s'aggrave : l'aviation française bombarde le sud tunisien et un poste marocain est attaqué. À Alger, le Comité de salut public du 13 mai prend le pouvoir pour toute l'Algérie. Jacques Massu le préside. Raoul Salan soutient le Comité, qui appelle au développement de la subversion en France. Les factieux, appuyés sur des éléments parachutistes, passent à l'action. Le 24 mai, la Corse est prise pour cible : 250 parachutistes venus de Calvi et aidés de fascistes locaux s'emparent de la préfecture d'Ajaccio et parviennent à occuper la mairie de Bastia. Des Comités de salut public sont constitués à Ajaccio, Calvi et Corte, mais Bastia résiste.

En soirée, la CGT appelle « *à agir partout pour briser l'assaut contre la République* ». Elle apporte son soutien « *aux militants et organisations de Corse qui luttent contre les factieux* » (11). FO et la CFTC continuent d'affirmer leur opposition au pouvoir personnel, mais se refusent à entrer en action. Cette situation conduit la Commission administrative de la CGT (qui siège dorénavant en permanence) à décider de l'envoi d'une délégation auprès de Force ouvrière, de reprendre contact avec la CFTC et de renforcer les relations établies avec la FEN. Le lundi 26 mai se tiennent des meetings de défense républicaine, tandis que de nombreux conseils municipaux et le Conseil général du Gard affirment leur fidélité à la République. La CGT, pour sa part, demande aux travailleurs de se mettre en grève le lendemain à partir de 14 heures. Le mot d'ordre se veut général et unitaire, bien que les contacts avec la CFTC et FO en vue d'une action commune aient échoué. La vieille terminologie antifasciste est mobilisée avec vigueur : « *Réalisez le front unique entre syndiqués et syndicats*

(8) Le gouvernement, qui a obtenu le 16 mai le vote de l'état d'urgence lui donnant tous les moyens légaux pour écraser les factieux, interdit deux jours plus tard la manifestation prévue par le Parti communiste.  
 (9) Des manifestations ont cependant lieu en banlieue parisienne et des meetings se déroulent à Bordeaux, Besançon, Brest, Lyon, Rouen...  
 (10) Le 19 mai, le Bureau de la CFTC demande à ses organisations de rester vigilantes et de « refuser tout mot d'ordre n'émanant pas de la CFTC ».  
 (11) Une édition spéciale de L'Humanité (soumise à la censure) consacrée aux événements de Corse est saisie.

*de toutes tendances ! Vive l'action énergique et unie de la classe ouvrière ! Vive l'arrêt général du travail à partir de 14 heures, et que tous soient prêts à toutes actions plus décisives et plus énergiques nécessaires à la défense de la République ! »*<sup>(12)</sup>

## L'épreuve de force

D'évidence, la lutte pour la défense de la République doit s'accélérer. Alors que les manœuvres autour de de Gaulle se développent, la mobilisation des masses doit atteindre un niveau supérieur en gagnant en unité. Pour la première fois, FO et la CFTC appellent à des actions pour le mercredi 28 mai. La CGT en prend acte, mais confirme son appel à la grève du 27. Faits notables, dans la nuit du 26 au 27, le Comité directeur et le groupe parlementaire socialistes décident d'appuyer l'action de la CGT, et l'Union des syndicats FO de la Seine appelle « à prendre l'initiative de l'action nécessaire, dès aujourd'hui, partout où cela est nécessaire ». La CGT se félicite de ces soutiens et souhaite que se développe le mouvement unitaire<sup>(13)</sup>.

La journée du 27 mai est marquée de nouveaux développements : alors que la vague de grèves et d'arrêts de travail va s'enclencher à 14 heures, le général de Gaulle publie une nouvelle déclaration dans laquelle il confirme son intention de former un gouvernement. En riposte, le Comité d'action et de défense républicaine appelle à manifester le lendemain, à 17 heures, de la Nation à la République.

Dans la nuit s'engage au Parlement le débat sur la réforme constitutionnelle. Afin d'éviter une carence du pouvoir, communistes et progressistes décident de voter pour le projet gouvernemental. Appuyé sur les prérogatives que lui donnent la loi sur l'état d'urgence, assuré d'une majorité gouvernementale puissante, pouvant compter sur la mobilisation de la classe ouvrière et des républicains, le gouvernement Pflimlin dispose des moyens pour barrer la route aux factieux. Sollicitée, la CGT répond favorablement à l'appel à la manifestation du 28 par un communiqué de sa commission administrative élargie aux Fédérations.

À Paris, le 28 mai à 17 heures, un cortège fort d'un demi-million de manifestants s'ébranle aux cris de « Non à de Gaulle ! », « Vive la République ! », « Le fascisme ne passera pas ! ». Dans de très nombreuses villes de province, d'importantes manifestations ont également lieu. Saluant le grand succès de la journée, la CGT appelle à poursuivre les mobilisations, à les étendre à toutes les villes et villages, à multiplier les comités antifascistes dans les entreprises et les localités.

Au sommet de l'État, les manœuvres se sont accentuées au cours de la nuit du 27 au 28. Pflimlin, prenant prétexte de la démission de trois ministres « indépendants » de son gouvernement, a remis au président de la République, René Coty, sa démission à 2 heures du matin. René Coty diffère l'acceptation jusqu'au moment

où la formation d'un gouvernement sera certaine. Le 28 mai, à 23 heures 50, il demande aux présidents des Assemblées (André Le Troquer et Gaston Monnerville) de conférer avec de Gaulle « pour envisager avec lui les conditions dans lesquelles pourrait être constitué le gouvernement de la République ». À la fin de la soirée, la FEN et le SNI appellent les enseignants à une grève générale de 24 heures pour le vendredi 30. La CGT appuie le mot d'ordre.

Partout en France, les mobilisations du 28 se poursuivent toute la journée du lendemain : des centaines de milliers de travailleurs cessent le travail et manifestent, mais René Coty n'en a cure. Il agite le spectre de la guerre civile et menace de démissionner. De Gaulle est reçu à l'Élysée en début de soirée alors même que des groupes de jeunes fascistes manifestent sur les Champs-Élysées et devant l'Assemblée nationale. À 21 heures, la CGT publie un communiqué dénonçant les tractations en cours. Exhortant le Parlement à refuser d'investir de Gaulle, elle « se prononce définitivement contre lui et pour un gouvernement décidé à défendre la République ». Un peu plus tard dans la soirée, elle dénonce le fait qu'une procédure extraordinaire a été engagée « en vue de préparer l'investiture de de Gaulle » et appelle au développement des manifestations et des grèves.

La consigne paraît avoir été largement entendue et la grève des enseignants connaît un grand succès. Alors que René Coty consulte les groupes parlementaires, la CGT publie, à 20 heures 45, un nouvel appel aux mobilisations unitaires dans les grèves, les manifestations et les ripostes aux activités fascistes. Pour sa part, le Comité de résistance contre le fascisme, qui rassemble trente personnalités<sup>(15)</sup>, appelle à des rassemblements « au jour et à l'heure où l'Assemblée se prononcera sur l'investiture du général de Gaulle ».

Le samedi 31 mai, de Gaulle convoque les dirigeants des formations politiques représentées au Parlement qui, à l'exception des communistes, obtempèrent. Il leur expose son programme et les somme de se prononcer pour 17 heures. Au Parti socialiste se dégage une majorité pour accorder l'investiture à de Gaulle, la liberté de vote étant laissée aux députés ainsi que la liberté de participer au gouvernement.



Mairie d'Aubervilliers, le local du Comité de défense de la République, en 1958.

DR: IHS-CGT

(12) Communiqué n° 1.

(13) Dans son communiqué du 27 mai, la CA de la CGT se félicite du soutien du PCF, des groupes parlementaires socialiste et radical, de l'Union de la gauche socialiste « et d'autres organisations et comités antifascistes ». Côté syndical, elle note l'appui de la FEN, de sections syndicales, de syndicats, d'unions locales et départementales et « même de fédérations CFTC et FO ».

(14) Les enseignants n'avaient pu participer aux arrêts de travail antérieurs en raison des vacances scolaires.

(15) Le Comité de résistance contre le fascisme, créé le 8 mai 1958, réunit des personnalités comme Pierre Cot, Albert Detraz, Raymond Guyot, Jean-Paul Sartre, Jean Schaefer et Louis Wallon.



G. BLONCOURT/ IHS-CGT

Ivry, préparation de la manifestation du 28 mai 1958.

(16) Dans son rapport devant le CCN, le 11 juin, Benoît Frachon estime que si de larges pans de l'armée et de la police étaient de fait gagnés aux idées factieuses, des forces fidèles à la République existaient et auraient pu être mobilisées.

(17) Benoît Frachon rappelle le programme du RPF sur l'association capital-travail : « C'est la Charte du travail de Pétain. » (18) Les difficultés unitaires rencontrées dans le département de l'Aube font l'objet d'un article publié dans Le Peuple n° 559 du 1<sup>er</sup> juillet 1958, sous la signature de René Jourdeheuille, secrétaire de l'UD. Le même numéro du Peuple publie un article de Maurice Chouly relatant la création et l'activité du Comité antifasciste pour la défense de la République aux Menuiseries françaises de Romainville.

Alors que des manifestations se poursuivent (souvent unitaires) et que des milliers de messages sont envoyés aux députés pour leur demander de refuser l'investiture de de Gaulle, on apprend que celui-ci se présentera le lendemain dimanche, à 15 heures, devant l'Assemblée nationale pour l'investiture. À 17 heures, la CGT exige du Parlement qu'il ne capitule pas devant « le chantage à la guerre civile » et appelle les travailleurs, conjointement au Comité de résistance contre le fascisme, à manifester en masse. D'importantes manifestations se déroulent ce même dimanche 1<sup>er</sup> juin, à Paris et en province, et les cortèges se heurtent très souvent aux forces de police.

### Face au pouvoir gaulliste

Ce même dimanche, à 15 heures, de Gaulle, après avoir déclaré que « la dégradation de l'État va en se précipitant », réclame des pouvoirs spéciaux, la révision de la Constitution et annonce la mise en congé du Parlement pour plusieurs mois. Lecture faite, il quitte l'hémicycle. Le débat sur l'investiture s'ouvre. Le résultat du scrutin est proclamé à 21 heures 15 : 329 députés ont voté pour et 224 contre. Lors du scrutin, les socialistes se sont divisés. Le gouvernement est constitué dans la foulée : les socialistes Guy Mollet et Max Lejeune en font partie, Guy Mollet est ministre d'État.

En soirée, la CA et les Fédérations nationales de la CGT prennent acte du fait et déclarent : « La majorité de l'Assemblée nationale a décidé d'abandonner entre les mains d'un gouvernement de caractère personnel et dictatorial les pouvoirs qu'elle détenait du peuple. Le pays républicain n'accepte pas cette abdication et jugera sévèrement ceux qui s'en sont rendus coupables. » La CGT appelle à consolider les acquis unitaires et à renforcer (ou à créer) des Comités de défense de la République. La déclaration se conclut par les mots d'ordre : « Le

fascisme ne passera pas ! », « La dictature ne s'imposera pas ! », « La République vaincra ! ». Le 2 juin, les pleins pouvoirs sont votés pour une durée de six mois. Le 3 juin, le Parlement décide que la révision constitutionnelle sera soumise à referendum.

Dans ces circonstances, l'arrivée au pouvoir du général de Gaulle constitue un échec pour les forces démocratiques. Cédant aux pressions des factieux, relayées en métropole selon un plan coordonné que l'on qualifiera de « complot », un gouvernement ayant la confiance du Parlement a démissionné<sup>(16)</sup> pour laisser la place à un homme au passé prestigieux, mais dont les conceptions constitutionnelles sont connues depuis le discours prononcé à Bayeux le 16 juin 1946.

Si la CGT a qualifié, à chaud, l'arrivée de de Gaulle à la tête du gouvernement de « pouvoir personnel ouvrant la route au fascisme », quelle est la signification profonde de l'opération politique réalisée ? Dans le même temps, la CGT doit tirer les enseignements de son action : la mobilisation des masses pour « sauver la République » s'est, en effet, heurtée à des difficultés, notamment dans le champ de l'unité.

Benoît Frachon, dans le rapport qu'il présente le 11 juin devant le Comité confédéral national de la CGT, déclare nécessaire de déterminer « une orientation claire de l'activité confédérale dans la lutte qui est engagée entre les forces réactionnaires et fascistes, et les forces de la démocratie ». Son analyse débute par un long exposé sur la question de la dictature, considérée comme la solution qu'utilisent les classes dominantes quand elles ne parviennent plus à imposer leur domination par les voies de la démocratie. Il note que la rupture avec la démocratie s'appuie souvent sur les « mécontentements, les déceptions créés dans le peuple [...] et dans la classe ouvrière, par les abandons, les reculs et les trahisons de certains représentants politiques, censément républicains et démocrates ». Le général de Gaulle est considéré comme l'homme d'un projet politique et social<sup>(17)</sup>, désormais doté de pouvoirs spéciaux pour une longue durée et dont l'arrivée au pouvoir correspond aux vœux des factieux d'Alger et d'Ajaccio, ainsi que des principaux responsables de l'armée.

Dans quelles conditions s'est développée la riposte « de la classe ouvrière » ? Benoît Frachon souligne que malgré les efforts incessants de la CGT, il n'a pas été possible de réaliser l'unité d'action au niveau des confédérations. FO a rejeté toutes les propositions et la CFTC n'a jamais donné suite aux conversations engagées avec elle. Seule, la FEN s'est inscrite dans une démarche unitaire et les liens noués avec elle sont salués.

Ces difficultés unitaires nationales ne paraissent guère avoir été surmontées aux niveaux local et professionnel<sup>(18)</sup> mais, plus généralement, d'autres obstacles ont surgi parmi les travailleurs. Des « questions judiciaires » sont posées auxquelles Benoît Frachon déclare qu'il convient de répondre. La plus importante concerne la thé-

matique de la « *défense de la République* », qui a parfois été mal comprise, dès lors qu'elle paraissait faire l'impasse sur les politiques suivies depuis 1956 par des gouvernements qu'il avait fallu combattre. Benoît Frachon souligne à ce propos que s'il était juste de ne rien oublier, la question de la République était devenue à un moment donné principale, essentielle. Se référant à l'histoire, il souligne que la classe ouvrière ne pouvait pas renouveler l'erreur, intervenue après les massacres de juin 1848, de se détourner de la bataille politique pour la République qui l'avait déçue. Ce désintérêt pour la République avait contribué à faire le lit de Louis Bonaparte.

Et Benoît Frachon de préciser encore : « *Les réactionnaires et les factieux voudraient vous entraîner à les laisser faire, ou profiter de votre indifférence pour liquider jusqu'aux derniers vestiges de la démocratie, non pas pour vous sauver des maux qui vous viennent de ceux qui ne l'ont pas ou mal appliquée, mais pour vous mettre hors d'état d'en exiger une application plus conforme à ce que vous en pensez. Alors, il faut surmonter vos rancœurs et vos légitimes récriminations. [...] Contre le grave péril que court la République, nous la défendrons.* »

La bataille, loin d'être terminée, entre dans une nouvelle phase. Un climat de violence s'est installé. Au lendemain de l'arrivée au pouvoir du général de Gaulle, les factieux, loin de désarmer, tentent d'organiser des Comités de salut public et multiplient les attaques contre les organisations ouvrières, en premier lieu contre la CGT. À Pau, le 18 juin, la maison des syndicats est dévastée par des parachutistes et des fascistes locaux, la maison des syndicats CGT de Roussillon et la Bourse du travail de Saint-Chamond sont attaquées fin juin. À Lyon, où l'on a dénombré cinq attentats depuis le 13 mai, une bombe explose dans la salle municipale de Vaise, mise à disposition de la CGT, entre autres. Le 14 juillet, la Bourse du travail de Toulouse subit un assaut de parachutistes sévèrement repoussé. Dans ce climat de violence, les ripostes unitaires sont plus que jamais nécessaires.

### Dans la bataille du referendum

Mettre en échec la dictature suppose « *le plus large rassemblement des républicains* », telle est l'orientation confirmée par Marcel Caille dans le rapport qu'il présente devant la Commission administrative réunie le 10 juillet<sup>(19)</sup>. La CGT, déclare Marcel Caille, est « *prête à contribuer à la mise au point d'un programme minimum d'union avec ces organisations, son programme élaboré au 31<sup>e</sup> Congrès pouvant fournir une utile contribution à la recherche en commun de cette base d'union* ». L'heure est à la constitution de Comités de défense républicaine et la classe ouvrière doit disposer d'outils spécifiques. Il faut donc constituer sur les lieux du travail un réseau dense, le plus décentralisé possible, de comités d'entreprises, qui doivent compléter le réseau des comités locaux. Tous les comités doivent, dans



DR: IHS-CGT  
Paris, 28 mai 1958, la tête du cortège.

l'immédiat, non seulement riposter en cas d'attaque mais viser à l'organisation d'une mobilisation de masse pour le « *non au referendum-plébiscite* »<sup>(20)</sup>. La mobilisation sur ce terrain politique ne saurait contredire le développement de l'action revendicative, notamment sur la question des salaires et de la Sécurité sociale.

Cette orientation se concrétise-t-elle ? Si c'est le cas, il est difficile d'en mesurer l'ampleur, bien que la CGT fournisse un grand effort pour faire connaître ses positions. Le rapport présenté par Benoît Frachon devant le CCN de juin est édité en brochure (1 100 000 exemplaires diffusés) et des extraits sonores du discours de Frachon, complété d'un texte de Gaston Monmousseau, sont mis à disposition des syndicats (1 000 disques vendus). *La Vie ouvrière* qui, dans la phase de montée des mobilisations de mai, a consacré quatre grandes pages de chacun de ses numéros à décrire l'énorme vague des mobilisations (sans cependant jamais livrer d'estimation d'ensemble, ce qui, au demeurant, est déclaré impossible), modifie sa tonalité. Le journal, qui rend très largement compte des attaques de sièges syndicaux, consacre beaucoup de place à faire la clarté sur les objectifs poursuivis par de Gaulle. L'heure est d'évidence à la bataille des idées.

Si les avant-gardes ouvrières se sont incontestablement mobilisées et le demeurent, un trouble existe parmi les travailleurs. Benoît Frachon le présentait, on l'a vu, dans son rapport du 11 juin. Le 28 septembre, le « non » ne recueillera que 20,74 % des suffrages. En novembre, les gaullistes obtenaient la majorité absolue à l'Assemblée nationale. La représentation parlementaire du Parti communiste se trouvait réduite à dix députés. S'ouvrirait incontestablement une période difficile au cours de laquelle, dans le champ syndical, la question-clé de l'unité devrait se dégager des ornières dans lesquelles elle s'était jusque-là enlueue.

André NARRITSENS

(19) *Le Peuple*, n° 560 du 15 juillet 1958.

(20) *D'abord programmé pour octobre, il aura lieu le 28 septembre.*